

**Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre  
des Députés**

Luxembourg, le 27 janvier 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 82 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question élargie au sujet du secteur de la sidérurgie à Monsieur le Ministre de l'Economie.

Le 22 janvier 2025, la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale a auditionné Monsieur Alain Le Grix de la Salle, président d'ArcelorMittal France sur la situation de son entreprise et du secteur de la sidérurgie.

Il a déclaré que *« tous les sites européens d'acier sont à risque de fermeture en 2025, si rien n'est fait pour protéger la sidérurgie européenne »*. *« La sidérurgie en Europe est en crise (...). Je ne peux pas aujourd'hui prendre le moindre engagement (...), les sites quels qu'ils soient, sont tous à risque en Europe et donc en France aussi »*.

Au vu de la situation, il y a lieu de s'interroger sur la situation et les perspectives de la sidérurgie européenne respectivement luxembourgeoise et sur les manières à rendre l'industrie européenne en général plus compétitive sur la scène mondiale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



**Laurent Mosar  
Député**